



Téléthon 4 communes au grand cœur

Rencontre

Les gens de Sergy :
Renée DEPRAZ



Présidente
de l'association
'Les Amis de la
Réserve Naturelle'

Ce mois-ci dans **Sergyinfos**...

Agenda : Repas de l'alambic -
Soirée théâtre - Messe des Nations -
Audition, Carnaval, etc.

À noter : Cérémonie des vœux

Scolaire : Rythmes scolaires

Zoom : Noctambus

Rétrospective : Fête de l'Oiseau -
Le pulling - Expo du Crêt des Arts, etc.

Social : L'ADAPA

Page 2

Edito - Infos pratiques

Page 3

À noter : Cérémonie des vœux**Info :** Les Municipales

Page 4

Théâtre : La soirée de la Sergym

Page 5

L'évènement : Le Téléthon

Pages 6-7

Rétrospective en photos :

Fête de l'Oiseau - Les manifestations

Page 8

Scolaire : Les nouveaux rythmes scolaires

Page 9

Social : L'ADAPA

Page 10

Zoom : Noctambus

Page 11

Sergy : L'école de tennis - La gazette du Conseil

Page 12

Rencontre : Renée Depraz**Numéro 54 - Décembre 2013**

En cette fin d'année, ce numéro du journal municipal est un peu plus long que d'habitude (12 pages) pour permettre quelques galeries de photos attachées à des événements festifs que je vous laisse découvrir : diverses manifestations de l'été et de l'automne, la Sergym, le Téléthon (intercommunal), l'École de tennis, etc.

La traditionnelle interview en dernière page est consacrée à Renée Depraz.

Ces derniers mois, les parents d'élèves, les enseignants et la Municipalité ont été mobilisés par la réflexion et mise en place de rythmes scolaires mieux adaptés aux enfants. On sait que l'organisation et le fonctionnement de l'Éducation Nationale ne sont guère propices aux changements, quels qu'ils soient. Aussi les réactions parfois passionnées sur le sujet sont-elles assez normales, au moins habituelles, surtout lorsque l'État décide, que les enseignants et les parents doivent accepter et que la Commune doit organiser et financer. Chacun a fait un effort pour parvenir à un accord sur les horaires, gageons que cela continue quand il faudra discuter et mettre en place le contenu. À cette occasion, il serait souhaitable que des bénévoles acceptent de s'engager aux côtés de professionnels.

Le Pays de Gex devient peu à peu une ville : 100 000 habitants d'ici environ 5 ans, des transports en commun qui se multiplient, y compris un service de nuit « Noctambus » desservant Sergy et que la Commune co-finance, d'où un petit article dans ce journal. C'est à l'échelle du Pays de Gex qu'il faut en effet penser un nombre croissant d'infrastructures et de services, tandis que certains d'entre eux relèvent déjà plutôt de l'agglomération du Grand Genève. Aux communes comme Sergy de continuer à assurer les services de proximité et en particulier le contact direct et irremplaçable avec les habitants.

Je rappelle que la traditionnelle cérémonie des vœux se tiendra le mardi 7 janvier 2014 à 18h30, salle de la Calame, et que toute la population de Sergy est invitée.

En attendant de vous retrouver à cette occasion, je souhaite à toutes et à tous, au nom de la municipalité et en mon nom personnel, un Joyeux Noël et une excellente année 2014.

Denis Linglin, Maire

INFOS PRATIQUES - NUMÉROS D'URGENCE - PHARMACIES DE GARDE...

Numéros d'urgence

Médecins de garde : composez le 15

Gendarmerie : 04 50 42 12 01 ou le 17

Pompiers : composez le 18

Ambulances :

04 50 41 52 53 ou 04 50 41 53 20

Hôpitaux :

Ambilly : 04 50 87 47 47

Annemasse : 04 50 95 41 41

St-Julien-en-Genève : 04 50 49 65 65

Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11

La Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Pharmacies de garde appelez le service



Renseignements urbanisme

tél. 04 50 42 12 83

(mardi et vendredi : journée
et le mercredi en matinée seulement
cconstantin@sergy.cc-pays-de-gex.fr

Mairie

La Mairie de SERGY vous accueille

Lundi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 09h-12h / 14h-18h

Mercredi : 09h-12h

Vendredi : 14h-17h

Coordonnées :**Tél. : 04 50 42 11 98****Fax : 04 50 42 14 57**Courriel : mairie@sergy.frSite Internet : www.sergy.fr

Janvier 2014

Mardi 7
Cérémonie des vœux du Maire à 18h30

Dimanche 26
Repas de l'alambic

Février

Samedi 8
Soirée théâtre
Le Crêt des Arts

Dimanche 9
Tournoi annuel
Club de bridge

Samedi 15
Repas dansant
Amicale des Pompiers
Vendredi 28
Carnaval de l'école

Mars

Samedi 1er
Concours de belote
Club Jeux de cartes

Dimanche 16
Repas Comité de l'Eglise

Samedi 22
Repas dansant
Pulling gessien

Dimanche 23
Messe de secteur
Centre Sportif

Dimanche 30
Loto du Sou des écoles

Avril

Samedi 5
Audition
École de Musique

Dimanche 6
Messe des Nations

à noter

Fermeture de la Mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée les

mardi 24 décembre et
jeudi 2 janvier

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Mardi 7 janvier 2014 à 18h30

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanches 23 et 30 mars
de 8h00 à 18h00

INFO

Élections municipales 2014: mode d'emploi

Les dates des prochaines élections municipales ont été fixées aux dimanches 23 et 30 mars 2014.

Un deuxième tour sera organisé si aucune liste n'a obtenu plus de 50% des voix au premier tour.

Elles se dérouleront à Sergy dans la salle des mariages, à l'annexe de la Mairie.

Attention, le mode de scrutin a changé depuis la loi du 17 mai 2013, pour les communes de plus de 1000 habitants.

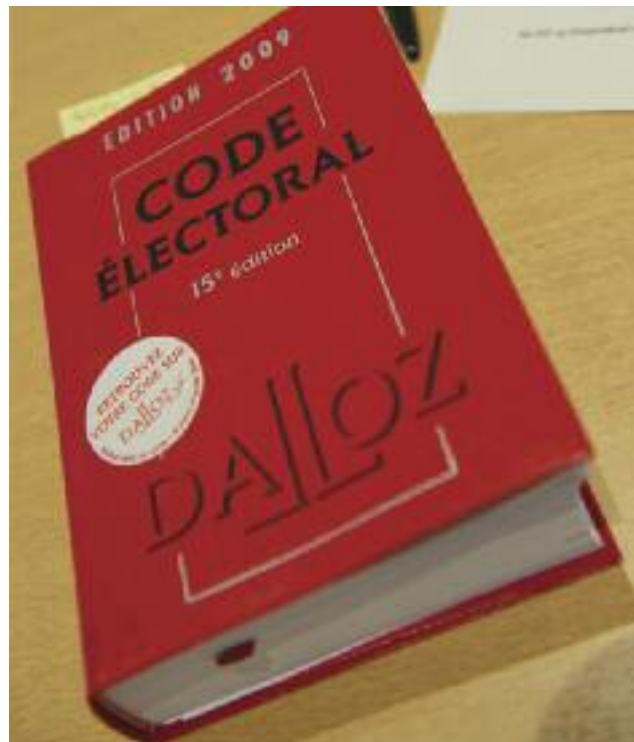
Le scrutin se déroulera à la proportionnelle de liste à deux tours, avec prime majoritaire à la liste arrivée en tête.

Concrètement pour Sergy: ne pourront se présenter que des listes complètes de 19 personnes, avec parité obligatoire en alternance.

Le panachage disparaît, donc il ne sera plus possible de choisir individuellement les candidats. Le vote devra se faire pour une liste entière. Tout bulletin rayé sera nul.

La liste ayant obtenu plus de 50% des suffrages exprimés au premier tour, et représentant au moins 25% des électeurs inscrits, recevra un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir.

Les autres sièges seront répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.



Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés seront autorisées à se maintenir. Des modifications seront possibles, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner (seules les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés pourront fusionner avec une liste ayant obtenu 10%). La répartition des sièges se fera alors comme lors du premier tour. La liste arrivée en tête se verra attribuer 50% des sièges d'office, et les 50% restant seront partagés entre toutes les listes en fonction des suffrages obtenus (y compris la liste arrivée en tête).

Cette élection désignera également deux candidats aux sièges de conseillers communautaires pour notre commune (plus un remplaçant en cas de défaillance majeure). Ceux-ci figureront de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au Conseil municipal et dans le même ordre en respectant la parité.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

les dimanches 23 et 30 mars 2014
de 8h00 à 18h00

théâtre

Soirée théâtrale de la Sergym

La soirée théâtrale de la Sergym a été assurée en 2013 par la troupe « Le Quart d'Heure Gessien ».

Cette année, Laurent Ruquier était au programme avec sa pièce: « Si c'était à refaire ».

L'histoire se déroule dans le cabinet de chirurgie esthétique du Docteur Jouvence. Sa secrétaire est malade et l'agence d'intérim lui envoie Claudine, une jeune et charmante remplaçante, d'une efficacité et d'un tact un peu douteux.

Son épouse est excessivement jalouse de le voir tripoter, à longueur de journée, les seins et les fesses des autres. Sa patiente fétiche, Madame Carnot, par ses nombreuses opérations, assure le fonctionnement du cabinet et le ravalement de sa façade.

Ajoutez à cela une star de cinéma sur le déclin qui cherche à rehausser sa popularité et le volume de ses lèvres, et une épouse très planche à pain qui rêve d'offrir à son mari un décolleté pigeonnant. Ces dames se crèpent le chignon, au propre comme au figuré et font de la vie de leur chirurgien adoré un enfer pavé de très bonnes intentions.



La SERGYM, association de Gymnastique Volontaire, affiliée à la FFEPVG, propose à ses adhérents de nouvelles activités en plus des 6 cours de gymnastique traditionnels, pour adultes et seniors.

Ces dernières années, grâce à l'investissement de ses animatrices qui ont suivi diverses formations, cinq nouveaux cours sont ainsi programmés :

- 2 cours de Pilates
- 1 cours de Ballon Suisse
- 2 cours de Zumba

À noter pour la saison prochaine les inscriptions se feront comme suit :

Réinscriptions : première quinzaine de JUIN

Nouvelles inscriptions : deuxième quinzaine de JUIN

Pour plus de renseignements :

www.sergym.org

ou tél. 04 50 42 20 40 ou 04 50 42 28 31

530
repas



11 775 €
récoltés

LE TÉLÉTHON AFM

CHEVRY, CROZET, THOIRY ET SERGY,
QUATRE COMMUNES AU GRAND CŒUR SE SONT ASSOCIÉES POUR UNE GRANDE MANIFESTATION



Un grand élan de bénévolat

Même si tout le monde est occupé par sa vie professionnelle et personnelle, il y a encore des gens qui savent donner quelques heures de leur temps, soit en tenant un stand de raclette (Paroisse de Chevry aidée par le Club des Aînés de Crozet), un stand animations enfant (des bénévoles et la Mairie de Thoiry), faire de bonnes crêpes (Jeunesse de Chevry), pédaler le plus longtemps possible pour récolter le plus de dons (les Pompiers), tenir un stand de tir (M. Girod), tenir une buvette toute la journée et soirée (un grand merci d'ailleurs au Pulling gessien), sans oublier une cinquantaine de bénévoles de toutes les associations confondues des 4 communes, présents pour servir le repas du soir.



Un grand élan de générosité

de la part des sponsors qui nous ont bien aidé à prendre en charge la sonorisation financée par Olivier Moine, les pommes offertes par M. Hari de St-Genis, les pommes de terre offertes par Gilles Jarnier de Sergy, les donateurs de lots pour la tombola... et beaucoup d'autres.

Tout cela a permis de minimiser les coûts pour redonner un maximum au Téléthon.

Le comité du Téléthon, représenté par Roger Delachenal, président, Françoise Girod, trésorière, Isabelle Rico, secrétaire tient à remercier vivement les mairies des quatre communes précitées pour leur soutien financier à prendre en charge les coûts relatifs au Centre Sportif et la sécurité pour éviter les désagréments de l'année dernière et pour leur participation à tenir le bar à Champagne, ainsi que l'aide de leurs employés municipaux, les écoles pour avoir fait de merveilleux dessins pour décorer la salle... et sans oublier également l'École Jeanne d'Arc de Gex pour le prêt de leurs cuisines et l'aide de leur chef cuisinier aidé par une gente féminine sur place (pour avoir épluché des kg et des kg de pommes de terre) et Phil Maurer, cuisinier à l'Aéroport de Genève et membre du Sou des écoles.

Un grand merci également aux « Arts de la Scène », école du spectacle pour la danse, le chant et le théâtre sur le bassin annécien (www.lesartsdelascene.com) qui sont venus gracieusement sous la coordination de « Rêves de Musique », de Pierrette Ruffinoni.

Nous avons entendu des témoignages émouvants, principalement de notre marraine ainsi que d'une maman pour faire prendre conscience à chacun que demain, cela peut toucher tout le monde, votre conjoint, votre parent, votre enfant, votre meilleur ami... personne n'étant à l'abri...

Un lendemain un peu fatigué pour les bénévoles et organisateurs mais quelle satisfaction de se dire hier on a participé à quelque chose qui a permis d'aider un peu quelqu'un ... quelque part.

Encore un grand merci à tous!

Le Comité du Téléthon



2013 L'été en images

Pour plus de photos de la Rétrospective complète, visitez www.sergy.fr

Fête de l'Oiseau



Concert de quartier donné par l'Harmonie



Nos pompiers en action durant la journée Inter-pompiers



Prix de la Municipalité à la pétanque



14 juillet



Concert
« Rêves de Musique »

L'automne en images

Pour plus de photos de la Rétrospective complète, visitez www.sergy.fr

Exposition du Crêt des Arts



Tire de billons



Journée du boudin



Concert de la Sainte-Cécile



Soirée de la Jeunesse



Marché de Noël



Exposition solaire et Planétarium organisés par la bibliothèque municipale



scolaire

Réforme des rythmes scolaires : que va-t-il se passer ?

La réforme des rythmes scolaires ne cesse de faire parler d'elle en ce moment et on comprend pourquoi !

Reportée à la rentrée scolaire 2014 par la commune de Sergy, cette réforme a pour objectif d'améliorer le niveau scolaire des élèves en raccourcissant la journée qui ne devra pas dépasser les 5h30 d'enseignement par jour ; c'est alors à la collectivité locale de prendre le relais car les enfants termineront toujours à 16h30.

Le temps d'enseignement sera identique mais dispatché diffé-

Lors du Conseil d'école extraordinaire du 3 décembre, un cadre a finalement été fixé : les temps d'enseignement à compter de la rentrée devraient être les suivants :

Lundi

8h30-11h30/13h30-16h

Mardi

8h30-11h30/13h30-15h30

Mercredi

8h30-11h30

(pas de service cantine à priori)

Jeudi

8h30-11h30/13h30-16h

Vendredi

8h30-11h30/13h30-15h30

le faire fonctionner sur le terrain. Il n'y a donc encore rien d'inscrit dans le marbre, même

si tout sera fait pour appliquer cette réforme dans les meilleures conditions.



remment : journée plus courte et école le mercredi matin. L'Éducation nationale impose et la collectivité « dispose » ou plutôt « subit » ! Car c'est bien la Commune qui doit payer et organiser tout cela.

En revanche, quel débat passionnant et dynamique au sein du Comité de pilotage composé du corps enseignant, des représentants des parents d'élèves et de la collectivité ! Que faire ? Comment ? Avec qui ? À quel prix ? Où ? De nombreuses questions se posent aujourd'hui au sein du Comité de pilotage dont l'objectif est de répondre au mieux à l'intérêt de l'enfant tout en essayant de maîtriser un budget qui pourrait vite exploser.

La Mairie prendrait donc le relais de 16h à 16h30 les lundis et jeudis et de 15h30 à 16h30 les mardis et les vendredis. Nous pouvons d'ores et déjà rassurer les parents sur le fait que le planning de début et de fin de journée ne change pas, les acteurs de cette journée en revanche, sont un peu modifiés.

Les animations, elles, devraient se dérouler les mardis et les vendredis (il faut compter 1h pour proposer une activité de qualité) tandis que les lundis et les jeudis, des activités ludo-récréatives seront proposées afin d'occuper les enfants durant une petite demie-heure. Enfin, la Mairie souhaite souligner que cela fonctionne « sur le papier », mais encore faut-il

OFFICE DU TOURISME DE GEX



La station Monts-Jura ouvre ses portes pour la saison d'hiver le 21 décembre 2013

Ce sont de nombreuses activités et animations que propose la station tout au long de l'hiver, du ski alpin et du ski de fond à la randonnée en raquettes ou en chiens de traîneaux.

Durant toute la saison, l'Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille vous propose des forfaits adaptés à vos envies ! Que vous rêviez de ski alpin ou de ski de fond, de randonnées en raquettes seul ou accompagné, à la journée, à la semaine ou au mois, l'Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille saura vous proposer le produit qui correspond à vos besoins.

Nos conseillères en séjour sont également disponibles pour vous présenter les itinéraires de randonnées raquettes ou vous faire découvrir les programmes hivernaux des guides accompagnateurs en montagne afin d'appréhender la nature en toute sécurité. Elles vous remettront sur demande le magazine de la station Monts-Jura et le plan des pistes de ski.

Renseignements :

Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille
Square Jean-Clerc - B.P. 436 -
01174 GEX Cedex
Tél. 04 50 41 53 85

info@paysdegex-lafaucille.com
www.paysdegex-lafaucille.com



social

en Bref

Infos

• **Recensement militaire:** les jeunes gens doivent se faire recenser en Mairie, sur présentation de leur CNI et du livret de famille des parents, dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire. (Le recensement est obligatoire.)

• **Enfouissement de la ligne moyenne tension:** la ligne a été enterrée, en provenance de Crozet, jusqu'au niveau du carrefour de la Vierge.

• **Monsieur le Maire signale:** pour des raisons de sécurité publique évidentes, il est important qu'une voie d'accès de 3,50 m de largeur minimum doit impérativement rester libre pour permettre l'intervention des services de secours. Cela concerne toutes les voies d'accès, y compris les impasses et aires de retournement.

Il est également rappelé qu'en période hivernale, il est impératif de ne pas perturber le passage des véhicules de déneigement par des voitures et autres véhicules mal garés.

Pour éviter que des véhicules mal garés restent bloqués derrière les tas de neige créés par les tracteurs de déneigement, pensez, même si la neige n'est pas encore tombée, à stationner vos véhicules uniquement sur les places réservées à cet effet, vous contribuerez ainsi à nous faciliter la tâche et ne stationnez en aucun cas sur les trottoirs, surtout pendant la période hivernale.

• **La CCPG communique:** En cette période de fin d'année, il se peut que certaines personnes malveillantes se présentent au nom de la CCPG ou d'autres entreprises pour vendre des calendriers. Nous vous informons que notre prestataire de ramassage des ordures ménagères SITA nous a confirmé que les rippeurs (éboueurs) sont actuellement en tournée des calendriers auprès des particuliers. Ceux-ci sont habillés en tenue de travail SITA et doivent avoir en leur possession une fiche de paie justificative si nécessaire.



L'aide à domicile pour tous



Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?
Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CFSU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne
(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne
(entretien du linge et du cadre de vie)



Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

Contactez-nous au 04 74 45 59 60, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Anita BOULAS-CHARDON
Maison St Pierre - 11, rue de Genève - 01210 FERNEY VOLTAIRE
a.boulas@adapa01.com

Permanences :
• Bureau de Ferney Voltaire le mercredi de 11h à 12h
• 58, rue de Genève à St Genis Pouilly le mardi et le vendredi de 9h à 11h



Du côté de la bibliothèque...

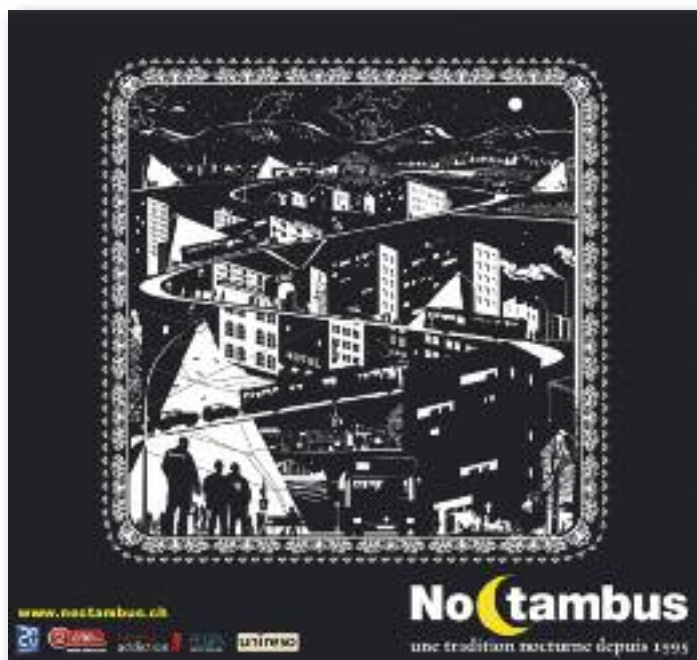
De nombreux nouveaux livres (romans récents, livres pour enfants) viennent d'être acquis par la Commune. Ils sont **disponibles dès maintenant**. Les bénévoles vous accueilleront avec le sourire. Consultez les nouveaux titres sur le site Internet de la Mairie.

**La bibliothèque sera fermée les 23, 26, 30 décembre.
Réouverture le 6 janvier 2014.**

Noctambus est un service qui relaie les transports publics lorsque les douze coups de minuit ont sonné. Il est moins cher que les taxis et plus sécurisant que l'auto-stop ou le retour à pied.

Les Noctambus desservent 73 communes, dont Sergy.

Les titres de transport habituels sont acceptés à bord. En effet, les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire Unireso que le réseau de jour, sans supplément de nuit (abonnements, cartes journalières, etc.). Les tickets à usage unique sont disponibles aux points de vente TPG, aux distributeurs automatiques et dans les véhicules équipés.



Les Noctambus circulent tous les vendredis et samedis soirs ainsi que le 31 décembre dès minuit. La ligne régionale NA, débutant à Meyrin Gravière à 01h38 et s'achevant à Thoiry-Gare, permet aux Sergiens de rentrer chez eux grâce à deux horaires de départ: 01h38 et 02h18.

À bord de certaines lignes de bus, des modérateurs accueillent, renseignent, orientent, interviennent en cas de problèmes.

Davantage d'informations sur :

www.noctambus.ch

Page Facebook : [@noctambusGE](https://www.facebook.com/noctambusGE)

Compte tweeter [#noctambusGE](https://twitter.com/noctambusGE)

en bref

Chiens errants

En cas de chiens errants sur la commune, vous pouvez appeler la fourrière de Gex aux numéros suivants :

04 50 41 74 80 • 06 14 42 21 67 • 06 03 64 58 55

Avenue du Jura

Les travaux ont commencé par l'abattage des arbres au bout de l'avenue (côté Saint-Genis) où sera bientôt aménagé le bassin de rétention, préalable obligatoire à l'aménagement des trottoirs.

Fibre optique

Pour trouver un prestataire concernant la fibre optique il suffit de se rendre sur le site Internet du SIEA. Lien vers leur site : www.reso-liain.com

La Jeunesse de Sergy recrute

de nouveaux membres, à partir de 16 ans, motivés et intéressés par la vie de leur village !

Au programme de l'année : organisation de plusieurs événements tels que le bal de l'Ascension, la Journée du boudin et la fête de la Saint-Nicolas.

Si intéressé(e), se renseigner au 06 25 07 15 05 ou 06 12 38 46 24

Horaires d'ouverture des déchèteries

Les 24 et 31 décembre 2013, les déchèteries fermeront exceptionnellement à 15h30 au lieu de 17h00.

Elles seront fermées le 25 décembre 2013 ainsi que le 1^{er} janvier 2014.

Ramassage des ordures ménagères

Comme chaque année, la collecte des ordures ménagères et du tri ne sera pas assurée le 25 décembre et le 1^{er} janvier, les collectes seront donc décalées d'une journée jusqu'au samedi inclus : les collectes du mercredi seront reportées au jeudi, celles du jeudi au vendredi, etc ...

Pour les communes collectées le lundi 23 et le mardi décembre, les collectes seront assurées normalement.

Services administratifs

Les services administratifs de la CCPG seront fermés les 25, 26 et 27 décembre 2013 ainsi que le 1^{er} janvier. Réouverture le 2 janvier 2014.

état civil

Nous souhaitons la bienvenue à...

- CHAMBAZ Alexis Eugène, né le 10/07/2013
- PIEL Morgan Albert Félix, né le 05/08/2013
- JARNIER Léo Arthur, né le 21/10/2013
- GALLAND Adèle Ines Léa, né le 30/10/2013
- GIRARD Baptiste, né le 17/11/2013

Félicitations aux jeunes mariés...

- PUOPOLO Tiziana et BOND Peter, le 12/10/2013

Le nouveau vice-président du Tennis-Club de Sergy, Benoît Caquot, nous parle de l'École de tennis



L'École de tennis fonctionne de début avril à mi-juin et de début septembre à fin octobre. Les cours pour les 5 à 8 ans (mini tennis) ont lieu les mercredis ou samedis après-midi et pour les autres catégories d'âge, ce sont les lundis soir, mardis soir, mercredis après-midi ou samedis matin. Nous sommes 4 professeurs à dispenser des cours, Christian Genolin (le Président du club), Jean Claude Clément, Juan Sepulveda, et moi-même. L'école compte 60 élèves, nous avons ouvert un créneau horaire supplémentaire par rapport à l'année précédente. L'âge minimum pour s'inscrire au mini-tennis c'est 5 ans.

La saison 2013 est terminée mais dans le courant du mois de février nous allons envoyer les demandes d'inscriptions aux parents inscrits et en fonction des réinscriptions nous pourrions certainement prendre de nouveaux élèves, sachant que nous ne souhaitons pas dépasser 6 enfants par cours. On se rend compte que donner des cours à 8 enfants, comme ce fut le cas cette année, devient difficile à gérer pour un professeur seul.

À ce sujet, si des parents souhaitent s'investir et venir donner un coup de main au mini tennis, aider à l'organisation du cours, la mise en place des exercices, encadrer, nous serons ravis de les accueillir, il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances tennistiques approfondies...



Les écoles de Saint-Genis et de Thoiry ont malheureusement fermé leurs portes, il n'est donc pas impératif d'être domicilié à Sergy pour rejoindre l'école de tennis, c'est uniquement pour des raisons de créneaux horaires non disponibles, que certains élèves ont renoncé à s'inscrire à l'école l'année dernière.

Pour tous renseignements supplémentaires, visitez le site Internet du TC de Sergy, www.club.fft.fr/tc-sergy ou contactez Benoît Caquot par e-mail benoit.caquot@wanadoo.fr

Le 8 octobre 2013, la Commune a :

- TIRÉ le bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC
- VALIDÉ le dossier de création de la ZAC
- ÉLU les délégués de la commission d'aménagement de la ZAC
- LANCÉ la procédure d'appel d'offre de la ZAC
- VALIDÉ le contrat APAVE (marché avenue du Jura)
- VALIDÉ la décision modificative n°2
- AUTORISÉ la signature des avenants relatifs à l'auberge
- AUTORISÉ la signature du contrat aidé.

Le 5 novembre 2013, la Commune a :

- VALIDÉ la décision modificative n°3
- SIGNÉ la convention ULM
- AUTORISÉ la signature d'un avenant concernant le marché de l'école
- AUTORISÉ la signature d'un avenant concernant le marché de l'avenue du Jura
- AUTORISÉ la télétransmission des actes d'état civil et électoraux.

Le 3 décembre 2013, la Commune a :

- VALIDÉ un avenant avec le bureau d'études ATHANOR
- VALIDÉ le plan de financement proposé par le SIEA pour le remplacement de l'éclairage public du château des bains
- VALIDÉ le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail
- RENOUVELÉ la ligne de trésorerie
- VALIDÉ le projet de convention intercommunale concernant le centre sportif
- FIXÉ la durée des amortissements des subventions d'équipements
- AUTORISÉ la signature d'un avenant concernant les travaux auberge
- VALIDÉ les statuts de la CCPG.

**Retrouvez les comptes rendus complets
des Conseils municipaux sur www.sergy.fr**

Listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour l'année 2014 peuvent être effectuées en Mairie avant le 31 décembre 2013, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes gens qui auront 18 ans au plus tard le 28/02/2014 doivent prendre contact avec la Mairie avant le 31 décembre 2013, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires avant le 31 décembre 2013.

Rencontre

avec Renée DEPRAZ

Aînée de 3 enfants, Renée est née en 1941 dans une famille dont la branche maternelle a toujours été très investie dans la chose publique, donnant des générations de maires à sa petite commune d'origine. Son père, bien que né dans le même village de la banlieue annemassienne, était français mais « fils d'étranger », son propre père étant natif du canton de Genève, à 2 km à vol d'oiseau.

Sa prime enfance s'est partagée entre l'atelier de décolletage familial, les jeux dans la ferme voisine, les escapades dans les bois environnants, le désherbage du jardin, les parties de football avec les gars du village et bien sûr la fréquentation de l'école éloignée de 3 km, quatre fois par jour, à vélo ou à pied par temps de neige.

Son parcours est assez atypique : certificat d'études primaires, basculement en collège pour un BÉPC, les cours Pigier et nouveau basculement pour l'obtention d'un diplôme équivalent bac technique, spécialité secrétariat, obtenu à Annecy au lycée Gabriel Fauré.

Renée se dit particulièrement reconnaissante envers les fées qui se sont penchées sur son enfance et son adolescence et notamment trois d'entre-elles : son instituteur de la Laïque, les bénévoles du Patronage du jeudi après-midi et la JAC (Jeunesse Agricole Catholique), un mouvement qui a formé dès après guerre nombre des dirigeants et des élus chrétiens-sociaux qui se sont attelés à la transformation de la société française de la fin du XX^e siècle.

Et ce qui devait arriver arriva : Renée, devenue responsable de secteur du MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne, ex JAC), a rencontré au cours d'une réunion celui qui allait devenir son mari, un certain Gérard Depraz, tout juste rentré d'Algérie. Ils auront deux enfants, Alain et Jean-Luc.

En 1966 Gérard, saisissant une opportunité professionnelle, le jeune couple s'installe à St-Genis un petit village qui, déjà, souffrait d'un manque de logements. Rapidement intégré, il a la chance de côtoyer le « vieux St-Genis » où il compte encore bien des amis.

Apprenant ce déménagement, un ancien du MRJC, employé de la Mutualité Agricole, propose à Renée de tenir les permanences de la Caisse d'Economie et de Crédit Agricole de l'Union du Sud-Est, la première agence bancaire ouverte à St-Genis, dans des locaux situés en face du garage Prodon. Une CECAMUSE qui sera rapidement phagocytée par le Crédit Mutuel au sein duquel elle travaillera une trentaine d'années.

Le Pays de Gex des années 1960 a dû faire face non seulement à sa première vague d'immigration mais se trouvait confronté au problème de gestion des gravats venant de Suisse et du Cern. Les atteintes à l'environnement étant nombreuses, c'est tout naturellement que Renée a adhéré à Agena, la première association de défense de l'environnement gessien.

De méga projets de stations d'altitude étant programmés sur le Jura, elle s'est associée à un groupe de personnes pour créer, en 1979, « Les Amis de la Réserve Naturelle » dans le but de préserver l'incomparable richesse patrimoniale de la Haute-Châine. Un travail de longue haleine qui n'a abouti qu'en 1993.

Devenue secrétaire puis présidente, Renée a concouru à la montée en puissance des ARN dont la compétence vient d'être officiellement reconnue des deux côtés de la frontière avec, d'une part, l'attribution d'un agrément de niveau départemental et d'autre part, par l'attribution d'un siège au sein de la commission environnement du Forum du Grand Genève.

Et Renée de dresser une liste à la Prévert de toutes les instances où l'association est présente : la Réserve bien sûr et ses instances consultatives, les comités de pilotage de Natura 2000, l'organisation du colloque scientifique des Rencontres Jurassiennes, les commissions sur les corridors biologiques, les schémas de secteurs et études agricoles préparant la révision du Scot, le Plan paysage, le PLU et le PSD ou



ZAC de Ferney, l'Agenda 21... et les rencontres aussi improbables que celles de J.-M. Pelt ou Robert Hainard.

Un travail bénévole très chronophage mais qui, en lui permettant d'acquérir des connaissances sur toutes les thématiques présentes sur notre territoire, de rencontrer des spécialistes en tous genres, de travailler en réseau avec la Frapna et les Suisses de Pro Natura ou du WWF par exemple, lui a énormément apporté en terme d'enrichissement personnel.

Bien évidemment, l'action de l'association ne pouvait se limiter à la préservation des seules petites fleurs, d'où son implication dans l'Agenda 21 et l'organisation de Forums citoyens conjointement avec « Les Colibris du Pays de Gex ». Renée y co-anime l'atelier consacré aux Jardins partagés et autres AMAP. Son rêve, mettre en relation ceux qui n'ont plus la force de labourer leurs jardinets avec ceux qui voudraient cultiver quelques radis.

Pour ce faire, il lui faudra dégager du temps et donc arriver à convaincre l'un de ses collègues de la remplacer à la présidence des ARN.

Son grand regret : que l'Humanité ne se donne pas les moyens de modifier sa façon de vivre. Avec cette question : quel monde laissons-nous à nos petits-enfants - elle en a trois - ?

Apporter sa pierre à la construction d'un monde plus respectueux et plus équitable explique son engagement de tous les instants. C'est ainsi que pour essayer de compenser son mauvais bilan-carbone, elle a décidé de ne plus prendre l'avion. Sa petite goutte d'eau façon « Colibri ».